



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éducation / Loi d'orientation / Mouvement lycéen / Police/ Parents d'élèves

La juste cause des lycéens

La FCPE-Paris constate qu'à l'opposé du dialogue, de l'apaisement et de la pédagogie, le gouvernement s'enferme dans une politique de provocation et de répression à l'encontre des lycéens qui s'expriment en faveur du ré-examen des moyens affectés à leur formation.

La FCPE-Paris reste solidaire des lycéens engagé dans une juste cause contre la loi Fillon, pour une autre politique éducative.

Quelle que soit l'appréciation qu'elle porte sur les modes d'action des lycéens, la FCPE-Paris :

- Proteste contre :
 - o La politique autoritaire de François Fillon qui contredit sa volonté de dialogue ;
 - o L'attitude déraisonnable des pouvoirs publics ;
 - o Le recours disproportionné aux forces de police.
- Condamne :
 - o la répression qui s'abat sur les lycéens ;
 - o Tout recours à la procédure de comparution immédiate ;
- Demande :
 - o La mise en liberté immédiate de tous les jeunes interpellés après l'occupation d'une annexe du ministère de l'Éducation nationale ;
 - o L'abandon des poursuites et la levée de toutes les sanctions administratives et judiciaires contre les lycéens.

La FCPE, qui est intervenu auprès du préfet de police, de François Fillon et du Premier ministre, a sollicité des parlementaires et des responsables politiques pour accompagner, cet après-midi, la manifestation lycéenne.

La FCPE-Paris appelle :

- Le gouvernement à rétablir l'ordre public par la seule voie du dialogue, et de l'écoute de tous les représentants des lycéens.
- La communauté éducative à rester mobilisée contre la loi Fillon et toute atteinte au service public d'éducation.

Paris, le 21 avril 2005